

RAPPEL CDC FEMININ

ARTICLE 5

Phase 1 : Quatre Tête à Tête à un point, soit quatre points.

Phase 2 : Deux Doublettes à deux points, soit quatre points.

Phase 3 : Une triplette à quatre points, soit quatre points.

Total du match : 12 points de telle sorte que le match nul est possible

ARTICLE 11

Amendes pour forfaits :

Premier forfait : 50 € pour un match

Deux forfaits dans la saison seront considérés comme forfait général avec une amende de 100 €.

En cas de non-paiement de l'amende ou de feuilles de match fictives, le club sera convoqué en commission de discipline.